



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Bourgogne-Franche-Comté | 1989

Luxeuil-les-Bains – Les Grandes Royes

Sauvetage urgent (1988-1989)

Christophe Card et Philippe Kahn



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/27099>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Christophe Card, Philippe Kahn, « Luxeuil-Les-Bains – Les Grandes Royes » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Bourgogne-Franche-Comté, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/27099>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

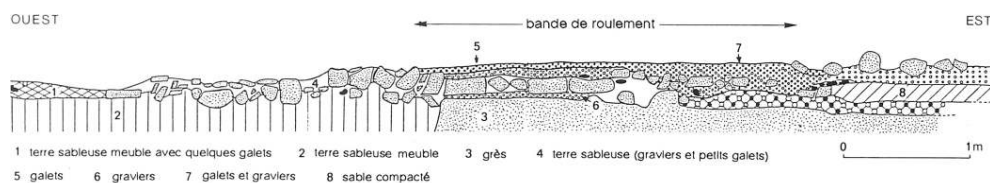
Luxeuil-les-Bains – Les Grandes Royes

Sauvetage urgent (1988-1989)

Christophe Card et Philippe Kahn

- 1 La décision de construire un nouveau lycée au lieu-dit les Grandes Royes (section AI, parcelle n° 64), situé dans la partie nord du périmètre archéologique de la commune, a entraîné la réalisation de sondages préalables. C. Card a systématiquement sondé les quelques 6 ha de pâturages, permettant ainsi la localisation d'une voie ancienne, dont la fouille a été confiée au Groupe de recherches archéologiques de Luxeuil, en juillet 1989.
- 2 Quatre tranchées ont permis de suivre le tracé de cette voie, orientée nord-sud, sur une distance d'environ 300 m, dans les limites de la parcelle sondée. Cette route suit approximativement le ruisseau de la fontaine Leclerc qui coule 250 m plus à l'ouest, à une vingtaine de mètres en contrebas, et se situe à mi-pente du vallon.
- 3 Une coupe (fig. 1) fait apparaître la structure de la voie, qui se compose d'une marge orientale, large de 2 m. formée de blocs de grès souvent arrondis (dimensions moyennes : 15 à 30 cm) ; d'une marge occidentale, de largeur identique, formée de blocs [tins plats constituant une surface plus régulière, et au centre, de la bande de roulement composée de quatre couches superposées, bien visibles dans la moitié ouest.

Fig. 1 – Coupe de la voie romaine



DAO : C. Card.

- 4 La voie paraît avoir fait l'objet d'un rechargement, voire d'un réaménagement sur la moitié est, où les niveaux sont bouleversés. D'autre part, les blocs de la marge orientale

ont été déchargés sur de la céramique, notamment sur une amphore dont plus de 70 fragments ont été retrouvés, certains en concordance. Le décapage, prolongé à 4 m de part et d'autre de la voie, n'a révélé aucune autre structure.

- 5 Le mobilier recueilli peut être réparti en deux ensembles, l'un composé d'éléments métalliques, avec des clous en majorité (plus d'une dizaine, de taille variable), mais aussi un fer à cheval à six étampures, trouvé à 61 cm de profondeur sur les galets de la bande de roulement ; l'autre, comprenant de la céramique, trouvée quasi exclusivement sur la moitié orientale de la voie. Parmi un lot de petits débris de *tegulae* et d'*imbrices*, mentionnons une dizaine de tessons de sigillée, provenant tous de l'atelier luxovien du Chatigny (formes Drag. 36 et 37), quelques fragments de cruche blanche, de gobelets à paroi fine (décor à épingles), de mortier à pâte claire, de poterie noire grossière et un ensemble provenant d'une amphore sphérique à pâte claire, de 50 à 60 cm de diamètre. La sigillée du Chatigny fournit le seul indice de datation : la voie, dont la date de construction reste énigmatique, était utilisée au II^e s. et ne paraît avoir été abandonnée qu'au Moyen Âge. La couche d'argile qui la recouvre est totalement stérile.
- 6 Absolument insoupçonnable dans le paysage actuel (tant au sol qu'en vue aérienne), sans rapport avec la cadastration actuelle du secteur, cette voie correspond-elle à la « chaussée romaine » citée par Chevalier en 1767 dans son *Mémoire historique sur la ville et seigneurie de Luxeuil* (tome I, p. I.XXVI) ? « Ayard 24 pieds de largeur », elle est dite « pavée dans le bas avec des pierres communes du climat et groisée à la surface de 4 pouces d'épaisseur avec l'arène et le cailloutage des rivières » et conduirait vers Bourbonne et Langres.

INDEX

lieux <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtWHH6M7PQ5w>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSR4b3hzGMi>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt99oaWaP057>

nature <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T>

chronologie <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>

Année de l'opération : 1988, 1989